



Billiers

REGLEMENT CANTINE

- **LES HORAIRES :** 12 h à 13 h 35
- **LE PRIX :** 3.16 € (tarif au 1^{er} septembre 2022)
- **L'INSCRIPTION :**

- ✓ à la mairie aux heures d'ouverture :
 - le lundi de 14h à 16h
 - le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 16h
 - le jeudi de 9h à 12h15
 - le samedi de 9h à 12h
- ✓ par téléphone au 02.97.41.64.23
- ✓ par mail **uniquement sur l'adresse suivante** : mairiedebilliers@orange.fr

Les inscriptions arrivant après 12h le vendredi pour la semaine suivante ne seront pas prise en compte pour le lundi et le mardi. Une modification est possible avant 16h le mardi pour le jeudi et le vendredi.

- **L'ANNULATION :**
 - ✓ Les annulations de repas doivent se faire auprès du secrétariat de la mairie.
- **LE PAIEMENT :** à l'inscription **OU impérativement** avant la fin de la semaine pour une réservation par téléphone ou par mail
 - ✓ Chèque à l'ordre de : RECETTES DIVERS BILLIERS RR REGIE DE RECETTES